

## **BONNE ENTENTE SALLOISE**

### **PROCES VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**LE 23 FEVRIER 2013 :**

\_Les personnes présentes :  
Les membres du bureau sortant  
Les représentants de la municipalité

\_MONSIEUR JEAN- LUC RIVEL, MAIRE DE LA COMMUNE ET PRESIDENT D' HONNEUR DE L ASSOCIATION

\_ MESSIEURS BUI ET RAMIREZ EN QUALITE D ADJOINTS

Assemblée présidée par :

MADAME HARMONIE MARTY PRESIDENTE DE LA B E S  
MONSIEUR JEAN LUC RIVEL MAIRE DE SALLES D' AUDE  
MONSIEUR BUI ADJOINT  
MONSIEUR RAMIREZ ADJOINT  
MONSIEUR ROQUES JEAN- FRANCOIS (PRESIDENT DE

SEANCE).

MONSIEUR MICHEL BONHOMME Représentant du comité régional de la jeunesse et des sports et de la vie associative.

MADAME HARMONIE MARTY ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes, puis donne la parole à Mr MICHEL BONHOMME.

Ce dernier justifie sa présence au titre de : Représentant du comité régional de la jeunesse et des sports et du Directeur départemental de la jeunesse et des sports et de la vie associative.

Rentrant dans le vif du sujet, il explique les motifs de son intervention, à savoir : apporter un éclairage technique et juridique sur une situation critique née de statuts datant de 1989 ; devenus obsolètes au regard de l' extension de la variété des activités proposées aux adhérents depuis 2008.

Les activités nouvelles, notamment la marche et le vtt, n' entraînent pas dans le champ de couverture de l' assurance.

Or, la publicité faite pour ces activités engageait la responsabilité pénale de la Présidente de même que celle des responsables.

Cette carence rendait urgent de tout revoir et de remettre l' association aux normes des lois actuellement en vigueur.



La présidente prononce la dissolution du bureau et présente les personnes ayant fait acte de candidature.

La liste complète a été acceptée à l' unanimité.

Le groupe s' isole afin de procéder à l' élection du bureau recomposé :

PRESIDENTE : Mme HARMONIE MARTY

1° VICE PRESIDENTE : Mme MELIZ ELISABETH

2° VICE PRESIDENT: Mr AUBERT ROBERT

SECRETAIRE : Mme ALIU JOSIANE

SECRETAIRE adjointe : Mme BIREAU ANNETTE

TRESORIER : Mme THEALLIER –ROQUES ANNE-MARIE

TRESORIERE adjointe : Mme FERRIE JACQUELINE

Madame la présidente cède la parole à Mr RIVEL, Maire de la commune ; qui après avoir remercié Mme MARTY et l' assemblée, précise ne pas vouloir interférer au sein de toutes les associations.

Il souligne l' importance de « la bonne entente » dans la commune, devenue le moteur auprès de très nombreuses activités récréatives ainsi que les répercussions positives des diverses manifestations proposées par la mairie (téléthon- relais des 5 clochers- corso fleuri, etc.....)

Il souligne et souhaite par ailleurs que malgré les divergences des points de vue, la bonne entente salloise gardera toute la signification de son appellation BONNE ENTENTE dans la bonne humeur et la convivialité

Mme la présidente adresse ses remerciements à l' assemblée et invite à prendre le verre de l' amitié

LA SECRETAIRE

LA PRESIDENTE